

# Diplôme d'Etat Aide-Soignant (DEAS)

## Financement



Sanitaire et social subventionné

## Organisme responsable et contact

IFSI/IFAS DE GUÉRET

05.55.51.70.60  
ifsi.chgueret@sil.fr

## Accès à la formation

### Publics visés :

Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Élève sous statut scolaire

### Sélection :

Dossier  
Entretien  
Information collective

### Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

### Conditions d'accès :

avoir 17 ans minimum

### Prérequis pédagogiques :

Aptitudes : Intérêt pour le domaine de l'accompagnement et de l'aide à la personne notamment en situation de vulnérabilité  
Aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, d'écoute et d'ouverture d'esprit  
Aptitude à entrer en relation avec une personne et à communiquer  
Aptitude à collaborer et à travailler en équipe  
Aptitudes en matière d'expression écrite, orale  
Aptitude à élaborer un raisonnement logique à partir de connaissances et de recherches fiables  
Maîtrise des bases de calcul et des unités de mesure  
Aptitudes d'observation, à s'organiser, à prioriser les activités, autonomie dans le travail

### Contrat de professionnalisation possible ?

Non

## Objectif de la formation

Acquérir les connaissances et compétences nécessaires afin d'exercer le métier d'aide-soignant En tant que professionnel de santé, l'aide-soignant est habilité à dispenser des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et dans le cadre d'une responsabilité partagée.

## Contenu et modalités d'organisation

Durée du parcours complet : 1540h (1 an) La formation comprend des enseignements théoriques et pratiques organisés en institut ou à distance (770h, 22 semaines) et une formation réalisée en milieu professionnel (770h, 22 semaines). Des passerelles existent pour les détenteurs des diplômes et titres suivants : Bac Pro ASSP, Bac Pro SAPAT, AP, ARM, AES, Ambulancier, ADVF, ASMS Référentiel de compétences Bloc 1 - Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale 1 - Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires 2 - Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer Bloc 2 - Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration 3- Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins 4- Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne 5 - Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation Bloc 3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants 6- Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage 7 - Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels Bloc 4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention 8- Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés 9 - Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques 10 - Rechercher, traiter

Parcours de formation personnalisable ?  Oui  Type de parcours  Non renseigné

## Validation(s) Visée(s)

Diplôme d'État d'aide-soignant - Niveau 4 : *Baccalauréat (Niveau 4 européen)*

## Et après ?

### Suite de parcours

*Non renseigné*

## Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00302701	du 05/09/2022 au 30/07/2023	Guéret (23)	IFSI/IFAS DE GUÉRET		Non éligible	FPC
00302702	du 02/01/2023 au 03/12/2023	Guéret (23)	IFSI/IFAS DE GUÉRET		Non éligible	FPC
00362125	du 28/08/2023 au 26/07/2024	Guéret (23)	IFSI/IFAS DE GUÉRET		Non éligible	FPC

00396801

du 08/01/2024 au  
08/12/2024

Guéret (23)

IFSI/IFAS DE  
GUÉRET

Non  
éligible



00450708

du 26/08/2024 au  
31/07/2025

Guéret (23)

IFSI/IFAS DE  
GUÉRET

Non  
éligible



00512716

du 06/01/2025 au  
12/12/2025

Guéret (23)

IFSI/IFAS DE  
GUÉRET

Non  
éligible

